

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE311 Séminaires d'intégration professionnelle			
Ancien Code	SOCM3B11	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO3110		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Dominique Françoise LEFEBVRE (lefebvre@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: F. Janus et D. Lefebvre

Le séminaire d'intégration professionnelle permet aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises durant les 3 blocs dans les cours dits "professionnalisants" : **action culturelle, journalisme et relations publiques.**

Ils sont amenés à concevoir en équipe des projets et à réaliser des supports de communication pour un **porteur de projet**. Ils mettront ainsi en pratique la majorité des **compétences/capacité reprises dans le référentiel de compétences** du bachelier en communication.

Ce séminaire prépare les étudiants au stage de dernière année et à la pratique professionnelle en général.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe
- 2.5 Négocier

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture

5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques

5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Compétence 6 Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité

6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication

6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions

6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication

6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe

6.6 Assurer le rôle d'interface auprès des professionnels de différents secteurs

6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B11A Séminaires d'intégration professionnelle 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B11A Séminaires d'intégration professionnelle 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires d'intégration professionnelle			
Ancien Code	23_SOCM3B11A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO3111		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique Françoise LEFEBVRE (lefebvre@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: F. Janus et D. Lefebvre

Le séminaire d'intégration professionnelle permet aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises durant les 3 blocs dans les cours dits "professionnalisants" : action culturelle, journalisme et relations publiques.

Ils sont amenés à concevoir en équipe des projets et à réaliser des supports de communication pour un porteur de projet. Ils mettront ainsi en pratique la majorité des compétences/capacité reprises dans le référentiel de compétences du bachelier en communication.

Ce séminaire prépare les étudiants au stage de dernière année et à la pratique professionnelle en général.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- concevoir un **projet créatif** et original destiné à un porteur de projet ;
- travailler en équipe en concevant et en **réalisant de façon rigoureuse des supports de communication** dans le domaine de la communication d'entreprise, du journalisme et de l'action culturelle ;
- partager leur avis avec le porteur de projet en argumentant leur point de vue lors d'une **présentation orale** professionnelle.

La dimension de **travail en équipe** pour un porteur de projet est essentielle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En fonction du porteur de projet et de la mission proposée dans le séminaire d'intégration professionnelle, voici à **titre d'exemples** des activités que l'étudiant pourrait réaliser en équipe :

- Démarche de réflexion portant sur la mission proposée par le porteur de projet ;
- Plan de communication reprenant la phase de diagnostic et de mise en oeuvre ;
- Mise en oeuvre de techniques générant des idées créatives et une dynamique de groupe positive ;
- Réalisation de supports de communication reprenant des aspects journalistiques, d'action culturelle et de communication d'entreprise (interne/externe).
- Réalisation d'un dossier pédagogique expliquant une action de sensibilisation ou d'animation envers un public cible.
- Création d'un événement ;
- Relations presse ;

- Etc.

Démarches d'apprentissage

- Proposition d'une mission de communication par un porteur de projet : pédagogie par le projet;
- Travail des étudiants en équipe ;
- Immersion dans l'environnement du porteur de projet et possibilité de rencontrer les parties prenantes ;
- A l'issue du séminaire d'intégration, présentation au porteur de projet du travail mené en équipe : moment d'échange entre les équipes d'étudiants et le porteur de projet (et ses représentants) ;
- Feed-back collectif donné aux étudiants sur le déroulement de leur travail en équipe et sur la présentation orale faite au porteur de projet ;
- Possibilité de feed-back personnalisé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, des 2 enseignants pendant

- les journées consacrées au travail en équipe, séminaire d'intégration professionnelle ;
- la séance de feed-back collectif ;
- la consultation des copies d'examens

Matériel technique (caméras, micros, appareils photos, accès au local radio, ...) mis à disposition par l'école.

Sources et références

- notes des cours professionnalisants des 3 blocs
- ressources documentaires déposées sur le cours ConnectED (exemples de dossiers presse, de rapports d'activités ou de dossiers pédagogiques, etc...)
- fiches outils présentant des techniques de créativité

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Consignes du travail et des modalités d'évaluation postées sur Connected. Consignes expliquées oralement aux étudiants le 1^{er} jour du séminaire et remises via une note écrite ("cahier des charges" déposé sur ConnectED) ;
- PowerPoint ou support présentant le porteur de projet ;
- Notes portant sur les techniques de créativité, le plan de communication et l'événementiel.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1 : travaux pour 100 % des points.

Le détail de la ventilation des points est indiqué dans les consignes du travail (publiées sur Connected et remises, par écrit, aux étudiants lors de la 1^{re} journée du séminaire d'intégration professionnelle).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Etant donné l'importance du travail en équipe, qui fait partie des compétences visées dans ce séminaire, toute absence, équivalent à 2 jours d'absence non justifiée, entraînera une NON VALIDATION du séminaire d'intégration professionnelle.

Le séminaire d'intégration professionnelle étant certifiant, il est indispensable de pouvoir le suivre intégralement. Dès lors, les absences prolongées - même couvertes par CM ou ML - entraîneront une NON VALIDATION du séminaire.

Le séminaire d'intégration professionnelle est NON REMEDIABLE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).